

Communiqué de presse

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne a publié son programme de législature pour les années 2021 à 2026. Réparti en quatre thèmes prioritaires, ce programme fixe un cadre cohérent pour guider l'ensemble des politiques publiques de la Commune.

Conçu dans un esprit de collaboration et de collégialité au sein de la Municipalité, le programme de législature 2021-2026 est décliné en quatre axes principaux, nommés : DurableMont, EfficaceMont, HumaineMont et StructurelleMont. Il aborde de manière transversale les principaux enjeux dont notamment la durabilité, la transition énergétique, la mobilité, la communication, l'accompagnement des jeunes et des seniors, la qualité de vie ou encore le maintien de finances saines.

Longtemps cantonné à une image de village campagnard du Nord lausannois, le Mont-sur-Lausanne connaît actuellement de profondes mutations. En devenant ville, la Commune doit s'affirmer et développer une nouvelle identité. Une opportunité que la Municipalité souhaite saisir afin d'apporter des solutions pragmatiques à la population montaine.

La Municipalité souhaite notamment promouvoir un urbanisme durable qui favorise le transfert modal et la biodiversité, soutenir la transition énergétique et lutter contre les effets du changement climatique. Elle travaillera ces cinq prochaines années à dessiner une administration plus efficiente, tout en maintenant des finances équilibrées. La Municipalité accompagnera également le développement rapide du Mont-sur-Lausanne par des mesures visant à maintenir la sécurité, à promouvoir son économie et à favoriser son rayonnement.

A travers son programme de législature, la Municipalité présente sa vision partagée pour l'avenir du Mont-sur-Lausanne, de sa population et de son administration. Il peut être téléchargé au format PDF [sur notre site internet](#).



Le Mont-sur-Lausanne, le 14 décembre 2021

Contact

Mme Laurence Muller Ahtari, Syndique

021 651 91 91, syndique@lemontsurlausanne.ch